



Histoire de la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M)

1912

Un arrêté fédéral institue le registre foncier fédéral et le place sous l'autorité du Département fédéral de justice et police. Aux cotés du chef de ce registre foncier, un Inspecteur des mensurations est mis en place.

1929

La D+M devient une direction indépendante dans le cadre de l'Office fédéral de la justice.

1991

La D+M est déplacée à l'Office fédéral de l'aménagement du territoire.

1999

La D+M rejoint l'Office fédéral de topographie.

2009

La D+M reprend, en plus de ses tâches actuelles, la haute-surveillance du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière.

Inspecteurs / Directeurs / Responsables

1912	Emil Röthlisberger	Inspecteur des mensurations
1922	Jakob Baltensperger	Inspecteur des mensurations (dès 1929: Directeur des mensurations cadastrales)
1949	Hans Härry	Directeur des mensurations cadastrales
1961	Walter Häberlin	Directeur des mensurations cadastrales
1976	Walter Bregenzer	Directeur des mensurations cadastrales
1994	Marco Leupin	Responsable de la D+M
1999	Jean-Philippe Amstein	Responsable de la D+M
2004	Fridolin Wicki	Responsable de la D+M